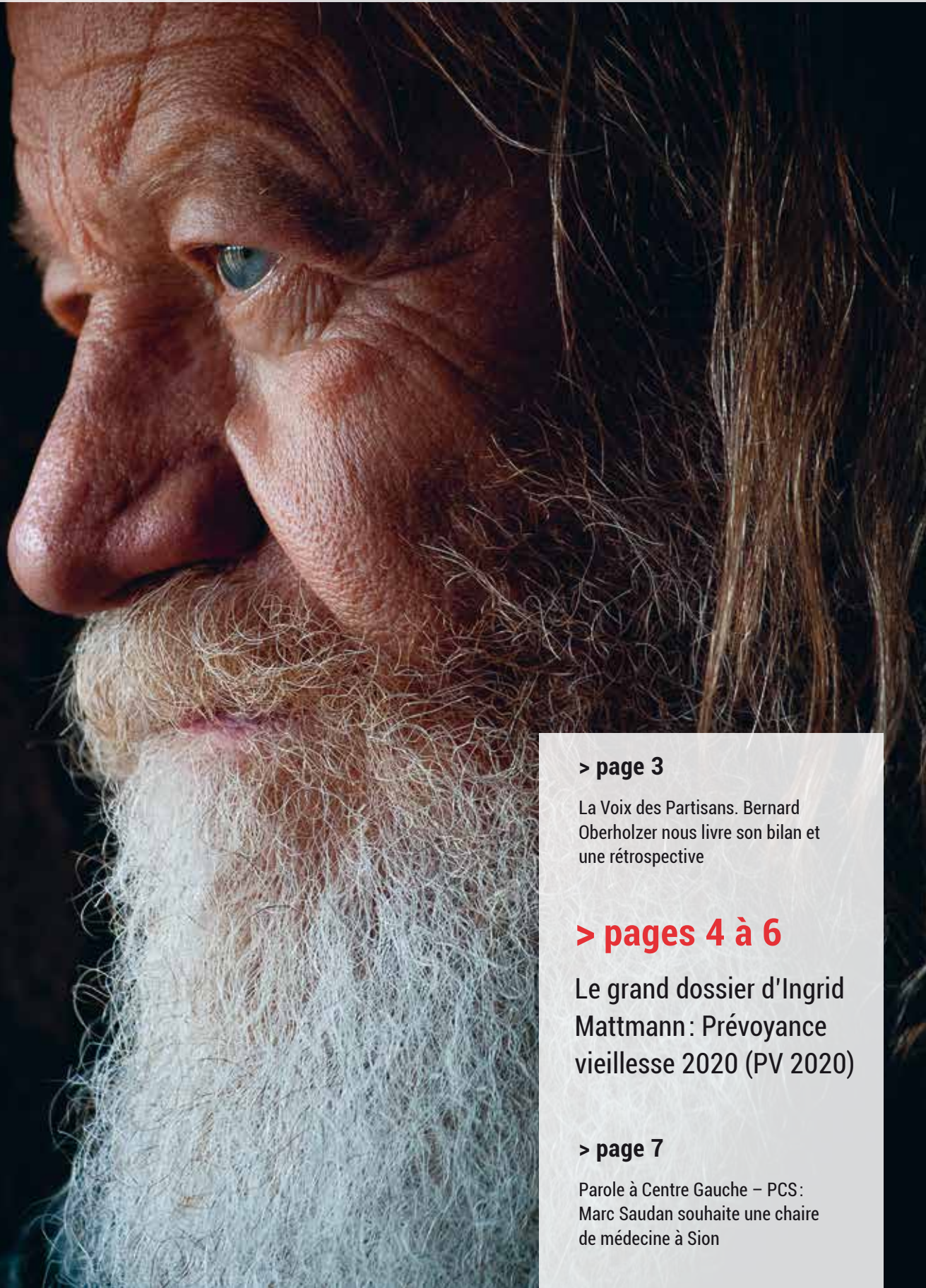




Parti socialiste
du Valais romand

le peuple. **VS**



> page 3

La Voix des Partisans. Bernard Oberholzer nous livre son bilan et une rétrospective

> pages 4 à 6

Le grand dossier d'Ingrid Mattmann: Prévoyance vieillesse 2020 (PV 2020)

> page 7

Parole à Centre Gauche – PCS: Marc Saudan souhaite une chaire de médecine à Sion



On ne peut pas être heureux seul dans un océan de malheur

Les huit hommes les plus riches du monde possèdent autant que la moitié de l'humanité. Vous avez forcément été abasourdis, choqués et dégoûtés par cette nouvelle. Nous, socialistes, sommes tous amoureux de justice et de solidarité, et donc révoltés par ces inégalités qui ne cessent de croître.

La Suisse ne fait pas exception:

- Le ratio entre la rémunération moyenne des salariés et des dirigeants est de 1/148!
- 10% de la population suisse détient 60% de la fortune totale
- Les grands managers de groupes suisses gagnent en moyenne 10 millions par an

Cet accaparement des richesses est une absurdité économique, qui entraîne un appauvrissement des classes moyenne et populaire. La prospérité de quelques-uns est bâtie sur la précarité et le malheur du plus grand nombre. Ces quinze dernières années, dans notre pays, les 20% des ménages les plus favorisés ont vu leur revenu augmenter deux fois plus vite que les 20% les moins fortunés. Si cette pauvreté est cachée et taboue en Suisse, les chiffres, eux, ne mentent pas:

- 1 million de pauvres ou précaires
- 120 000 «travailleurs pauvres»
- 1 enfant sur 6 menacé de tomber dans la précarité

La question des inégalités réapparaît au cœur du débat politique. Les exemples à l'étranger ne manquent pas (mouvement autour de Bernie Sanders aux Etats-Unis, victoire de Hamon à la primaire du PS et, surtout, dynamique de campagne de Jean-Luc Mélenchon). En Suisse aussi, le PS se repositionne plus frontalement contre ces disparités, notamment depuis la campagne victorieuse contre la RIE3.

L'accroissement des inégalités n'est pas dû au hasard. Il est le fruit de politiques fiscales favorisant les plus fortunés, tant au niveau international qu'à l'intérieur des pays. Notre rôle est central pour amener une meilleure répartition des richesses, pour une économie centrée sur l'humain plutôt que sur les profits.

Mathias Reynard
Conseiller national

Edito | Le congrès de Collombey-Muraz



dans le domaine de la politique sociale sous son «règne». Et il a terminé son intervention en réaffirmant haut et fort que le PS n'était pas un parti révolutionnaire, mais que «la réforme, c'était une révolution à petits pas.»

Après ce brillant discours, il était temps pour les participants au congrès de dresser un bilan des dernières élections, communales de 2016, et surtout cantonales de 2017.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le PSVR vit en plein paradoxe. Si l'on regarde les chiffres, on est bien obligé de dire, avec les optimistes, que le PS et l'Alliance de Gauche ont réussi à maintenir leurs forces, voire à les augmenter. Ce qui est plus préoccupant, c'est ce sentiment habitant bon nombre de militants et de partisans que, lors de l'élection au Conseil d'Etat, il y a eu mal-donne. Bien sûr, le PDC a complètement phagocyté le deuxième tour, imposant ses vues comme au «bon vieux temps» de sa majorité absolue. Mais ne pas élire 2 conseillers d'Etat au deuxième tour, alors que le premier tour laissait de fortes espérances, c'est une frustration qu'il faudra soigner un jour ou l'autre, et assez rapidement. Il faudra bien régler une fois pour toutes les rapports du PSVR avec ses confrères du SPO, mais aussi avec les partis alliés, notamment les Verts. Et réfléchir sans état d'âme à la manière de voter efficacement pour les candidats du Valais francophone face au vote «géographique» du Haut-Valais. Optimisme, certes, mais teinté de lucidité critique.

Pierre Nicolet

Le samedi 8 avril dernier, les camarades du PSVR étaient réunis à Collombey-Muraz pour leur congrès ordinaire de printemps.

L'ordre du jour était copieux, en particulier avec la validation de trois règlements liés à l'entrée en vigueur des nouveaux statuts au 1^{er} avril 2017. Disons d'emblée que la discussion a été vive sur tous ces points mais qu'ils ont tous été acceptés.

Le congrès, après quelques discours des organes dirigeants, a eu le plaisir d'accueillir M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat vaudois socialiste dont on a pu apprécier l'habileté oratoire ainsi que la clarté des propos. Il nous a rappelé comment on pouvait, en tant que socialiste au gouvernement, associer une politique de gauche à un certain pragmatisme dans le rapport avec les autres tendances politiques. M. Maillard a répété plusieurs fois combien l'exercice était difficile, mais à quelles réussites on pouvait parvenir si l'on était conscient du paradoxe de l'élu: «On n'est pas sans influence, mais on ne pourra pas faire ce que l'on veut.»

Il a brossé ensuite un tableau assez réjouissant des réalisations accomplies



Le vengeur masqué

«Le futur conseiller national haut-valaisan Thomas Egger est le nouveau président de l'interprofession du Raclette AOP»

Telle est la nouvelle que nous avons apprise par le biais du Nouvelliste du 13 avril dernier. Thomas Egger est l'heureux homme qui prendra la place de Roberto Schmid au Conseil national. Il remplacera aussi un autre jaune

à la tête de l'interprofession du Raclette AOP: Wilhelm Schnyder!

Ma parole, c'est le péril jaune! Eh oui, on est bien en Valais (en l'occurrence le Haut-Valais), là où on a l'impression que, comme dans un caquelon à fondue, surnagent toujours les mêmes personnes qui tournent comme un mauvais fromage.

En tout cas, que ce soit pour la fondue ou pour la raclette, on a normalement l'habitude d'enlever les couennes, non? Peut-être, mais n'oublions pas que les cornichons ne sont jamais très loin ...



La Voix des Partisans | Bilan



Rétrospectives

Quand je jette un regard rétrospectif sur mon action parlementaire qui vient de s'achever, il me semble que je n'ai pas beaucoup fait bouger les lignes.

Bien sûr, j'ai participé fidèlement aux séances du groupe parlementaire AdG.

Bien sûr, j'ai participé aux séances du parlement cantonal, en n'appréciant pourtant pas les inutiles longueurs répétitives des débats et les interventions parfois décalées de certains parlementaires.

Bien sûr, j'ai participé aux séances de la commission de sécurité publique avec la mise en place de quelques lois (police, prostitution, organisation valaisanne des secours, OCVS).

Bien sûr, j'ai lu avec assiduité les nombreuses pages envoyées avant chaque session, les lois à décortiquer, les postulats et autres motions à analyser.

Bien sûr, j'ai répondu favorablement aux nombreuses et diverses sollici-

tations (inaugurations, vernissages, premiers coups de pioche...).

Bien sûr, j'ai pu être flatté quand on me donnait du «M. le député» dans l'enceinte du parlement mais aussi dans la rue et dans les cercles sociaux auxquels je participe.

Pourtant, rien n'a changé, me semble-t-il.

Les coupes budgétaires concernant l'éducation, le social, les primes de caisse maladie ont continué de croître.

Les attaques contre les faibles et les gens différents ont poursuivi leur irrésistible ascension.

Les attaques contre les faibles et les gens différents ont poursuivi leur irrésistible ascension. Il y a donc de quoi avoir un léger sentiment d'impuissance, la sensation de n'être qu'une goutte d'eau qui s'efface aussitôt qu'elle apparaît.

Il y a donc de quoi avoir un léger sentiment d'impuissance, la sensation de n'être qu'une goutte d'eau qui s'efface aussitôt qu'elle apparaît. Et cela même si mon expérience parlementaire fut une belle école de vie avec des rencontres intéressantes et des découvertes étonnantes.

Perspectives

M'est revenue alors cette phrase de Mère Teresa : « Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte dans l'océan. Mais si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait ». Cela me force donc

à penser que, peut-être, j'ai servi à quelque chose.

Ainsi, ces années ont forgé en moi la conviction de poursuivre dans l'ombre ce que j'ai tenté de faire dans la lumière.

Et cela passe par une présence dans la rue pour parler avec les gens, écouter leurs problèmes, leurs joies ou leurs difficultés.

Cela passe par un engagement en faveur de ceux qui sont dans le besoin, pour le développement de la culture populaire et le soutien à la

jeunesse afin qu'elle s'engage en politique, notamment.

Cela passe aussi par une participation aux activités du PSVR, avec une réflexion nécessaire sur l'utilité des alliances électorales.¹

J'espère ainsi avoir un peu d'influence, en souhaitant mettre en pratique ces paroles d'Albert Schweitzer : « L'exemplarité n'est pas une façon d'influencer, c'est la seule ».

Bernard Oberholzer, député retraité

¹ Thème que j'espère développer un jour



Le coup de griffe

ISRAËL : FIN D'UNE DEMOCRATIE

Il n'y a pas si longtemps, on présentait Israël comme un exemple de démocratie. Leurs kibboutzim étaient un modèle de société évoluée où tout était mis en commun, on y envoyait des jeunes, même non juifs, pour leur permettre de vivre en communauté.

Les guerres et surtout les conquêtes sont passées par là. Contrairement à de nombreuses règles internationales et décisions de l'ONU, les territoires occupés sont devenus des territoires conquis. L'Allia invite les Juifs du monde entier à venir s'installer sur des terres prises aux cousins palestiniens.

Leurs gouvernements tombent souvent pour des problèmes de corruption, le fils du général idem. Ces derniers ne respectent plus le droit international et encouragent, par leurs attitudes et prises de position, les pires dérives de leur armée. La condamnation du sergent Elor Azaria pour le meurtre d'un

Palestinien sans défense, par un tribunal courageux et intègre était exemplaire mais tout de suite attaquée par le gouvernement lui-même. Il s'agit là de la dernière dérive antidémocratique d'un gouvernement qui vient aussi de créer une nouvelle colonie dans les territoires occupés, une décision en contradiction totale avec les règles internationales mais aussi de simple respect du droit des habitants de longue date.

Tout cela nous ramène au « bon » vieux temps des annexions et occupations de Mussolini, Hitler, Staline et maintenant aussi Poutine. Décidément ces « ôte-toi de là que je m'y mette » n'ont rien compris de leur propre passé.

Lisez l'Apocalypse selon Saint Jean, et vous verrez comment cela va finir et probablement nous avec.

Bernard Attinger
Sion



Le dossier d'Ingrid Mattmann | Prévoyance vieillesse 2020 (PV 2020)



Aux urnes le 24 septembre prochain :
Prévoyance vieillesse 2020 – Le « paquet » Berset!

- Relèvement de l'âge de référence des femmes à 65 ans
- Financement additionnel par le biais de la TVA
- Contribution de la Confédération au financement de l'AVS
- Abaissement du taux de conversion minimal LPP
- Mesures dans la LPP pour garantir le niveau des rentes
- Mesures de compensation dans l'AVS
- Entrée en vigueur prévue en deux temps.¹

Voici un aperçu des principales mesures du projet de réforme du système de prévoyance, 1^{er} et 2^e piliers, proposé par Alain Berset, conseiller fédéral socialiste, ministre du département de l'intérieur.

Un projet adopté de justesse (101 voix, pile le nombre exigé) par le Parlement le 17 mars dernier, avec le soutien du PS et du PDC, et le rejet du PLR et de l'UDC.

¹ L'OFAS en ligne – Assurances sociales – AVS – Réformes et révisions – Prévoyance vieillesse 2020

PV 2020 – Une réforme à tout prix?

Le système de prévoyance vieillesse, au cœur de la politique du parti socialiste, confronté à des défis majeurs (retraite de la génération des baby-boomers – personnes nées après 1945 –, vieillissement démographique et faiblesse des taux d'intérêt) demande une réforme indispensable.

Indispensable? Bien sûr!

Le parti socialiste œuvre en ce sens depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, devons-nous nous contenter de PV 2020?

Oui, dit l'Union Syndicale Suisse (USS): **Oui à des retraites sûres et à des rentes AVS plus élevées**

Prévoyance vieillesse 2020 permet une avancée sociale que les syndicats demandaient depuis longtemps: l'AVS va être renforcée par rapport au second pilier. Avec leur initiative populaire AVSplus, les syndicats ont placé le niveau des rentes au centre du débat.

PV 2020 est un ensemble issu d'un compromis qui, du point de vue des salarié-e-s est positif. Certes l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans est un recul. Mais des revendications centrales des syndicats ont été obtenues:

Prévoyance vieillesse 2020 permet une avancée sociale que les syndicats demandaient depuis longtemps: l'AVS va être renforcée par rapport au second pilier.

- **Maintien du niveau des rentes**: le niveau des rentes est maintenu. Au contraire du projet rejeté en votation en 2010 – pour rappel, la baisse des rentes de 6,8% à 6,4% avait été fortement écartée par le peuple à plus de 70% (NR) – la baisse du taux de conversion dans le 2^e pilier est cette fois compensée, entre autres, grâce à la garantie des acquis pour des personnes de plus de 45 ans.
- **Augmentation des rentes AVS au-delà de l'indice mixte²**: les rentes AVS seront pour la première fois depuis 40 ans davantage augmentées que l'adaptation au renchérissement et à l'évolution des salaires.
- **Consolidation des finances de l'AVS**: les finances de l'AVS sont

consolidées jusqu'en 2030 grâce à une légère hausse de la TVA: 0,3% à partir de 2021. Si le projet est accepté par le peuple et les cantons (la hausse de la TVA sera un deuxième thème de votation en septembre prochain), le premier 0,3% de TVA additionnelle déjà prélevé actuellement sera transféré de l'AI à l'AVS en 2018. La faible augmentation des cotisations AVS (0,30% employeurs et employés) servira à financer l'augmentation des rentes AVS. Ce sont donc, les futur-e-s retraité-e-s qui cotiseront légèrement plus.

- **Meilleure couverture du temps partiel dans le 2e pilier**: les rentes du 2^e pilier des hommes sont en moyenne trois fois plus élevées que celles des femmes. Grâce à



PV 2020, les femmes vont pouvoir se rattraper. Pour cela, les salarié-e-s à temps partiel devront cotiser davantage aux caisses de pension, comme leurs employeurs.

- **Meilleure protection des travailleurs âgés:** À partir de 58 ans, les travailleur-euse-s âgé-e-s pourront rester assuré-e-s à leur dernière caisse de pension, contrairement à aujourd'hui.³

Une avancée sociale vraiment?

PV 2020, une réforme qui divise: une réforme insatisfaisante, voire carrément «inacceptable», une réforme nécessaire, une réforme «mieux que rien».

Fronde de gauche contre Prévoyance vieillesse 2020

Les faitières syndicales vaudoise et genevoise, la gauche radicale et l'AVIVO (Association des Vieillards, Invalides, Veuves et Orphelins) lancent le référendum (50 000 signatures à récolter jusqu'à fin juin) contre Prévoyance 2020 baptisé: «NON à la hausse de l'âge de la retraite – NON à la baisse des rentes».

La pilule qui ne passe pas? Le relèvement de l'âge de la retraite des

femmes de 64 à 65 ans. «Le paquet accepté par les chambres fait payer par les femmes une économie d'un milliard 300 000 francs par an, alors que les écarts de salaires entre hommes et femmes représentent toujours plus de 7 milliards... «Le relèvement privera les femmes, en moyenne de 24 000 francs. Avec le supplément mensuel de 70 francs, il faudra qu'elles vivent jusqu'à 94 ans pour récupérer cette perte. Cette hausse de 70 francs est, du reste, prévue pour compenser la baisse des rentes du 2^e pilier liée à la diminution du taux de conversion...».

Ils dénoncent enfin la hausse des cotisations, et la hausse de la TVA «Impôt le plus antisocial»⁵.

Le problème est le second pilier. Cette réforme vise à le renforcer. Pourquoi devrions-nous encore faire des cadeaux aux assurances et aux banques?

(Valérie Borloz, secrétaire USV)

Réforme AVS et LPP Le compromis, c'est la solution du Conseil des États

Roger Nordmann, Conseiller national PS Vaud:

«Pour faire face à trois défis simultanés (arrivée à la retraite des nombreuses générations du baby-boom, le lent allongement de l'espérance de vie et la baisse structurelle des rendements de la fortune du 2^e pilier), nous acceptons trois concessions majeures:

1. L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, et ce, alors que l'égalité salariale est loin d'être réalisée.
2. La baisse de taux de conversion LPP de 6,8% à 6%, ce qui représente une baisse de 12% du niveau de la rente LPP.
3. L'augmentation progressive de la TVA jusqu'à 1 point pour absorber

TOUCHE PAS À MA RETRAITE!



la génération des baby-boomers, bien que notre enthousiasme pour la TVA soit très limité, vu son caractère dégressif pour les hauts revenus.

Nous n'accepterons pas de concession supplémentaire.

Le système simple et robuste des 70 francs dans l'AVS, proposé par le Conseil des États est plus juste. S'il figure dans la version finale, nous soutiendrons activement le projet en votation.»⁶

Alors que l'Union syndicale suisse milite fortement en faveur de

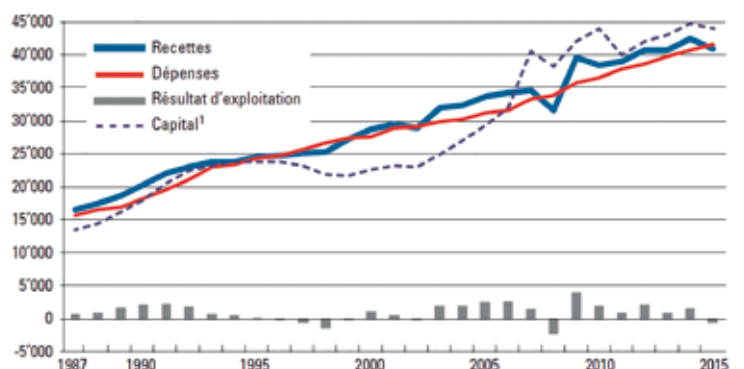
Prévoyance vieillesse 2020, l'Union syndicale vaudoise (USV) s'est, elle, prononcée pour un rejet.

J'ai pu m'entretenir avec Valérie Borloz, secrétaire USV qui rappelle le référendum en cours, pour elle, comme pour de nombreux syndicats genevois, vaudois, fribourgeois (en Valais, un comité se met en place et lancera bientôt une campagne en soutien au référendum), Prévoyance vieillesse 2020 n'est absolument pas acceptable.

«On met toujours en avant les problèmes de l'AVS, une assurance qui se porte bien, et pour laquelle nous

Comment ont évolué les finances de l'AVS?

Finances de l'AVS, en millions de francs



Contrairement aux prévisions émises par le passé, l'AVS se porte bien et ses réserves se montent en dizaines de milliards de francs.⁷



n'avons aucune raison valable de nous inquiéter. Le problème est le second pilier. Cette réforme vise à le renforcer. Pourquoi devrions-nous encore faire des cadeaux aux assurances et aux banques?».

Contrairement aux prévisions émises par le passé, l'AVS se porte bien et ses réserves se montent en dizaines de milliards de francs.

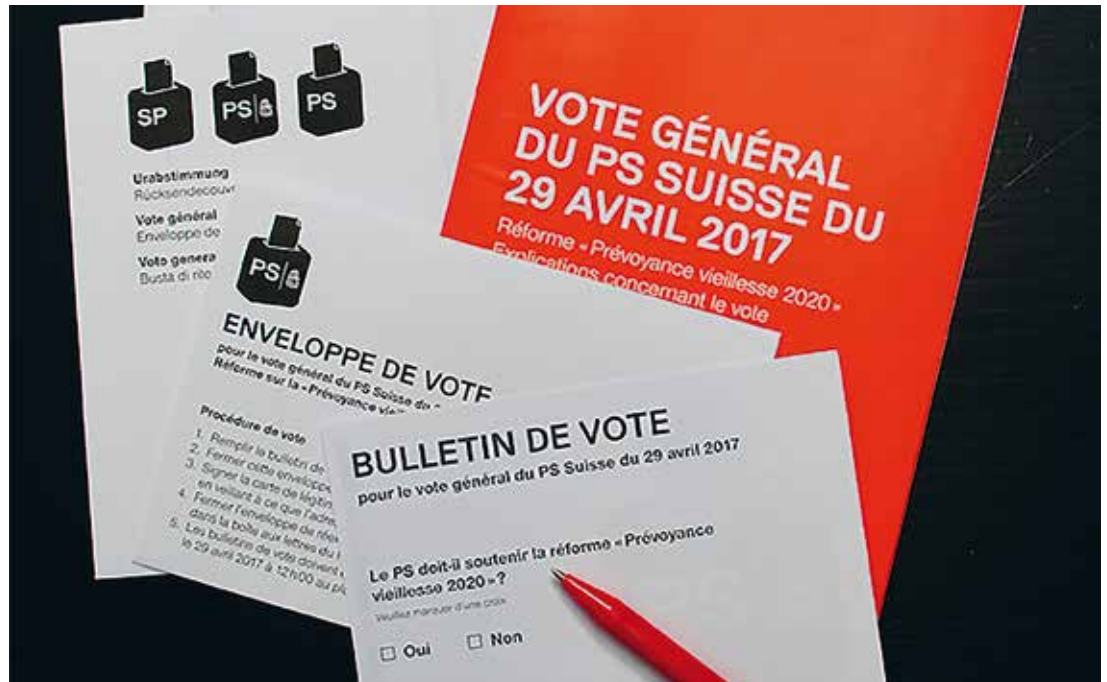
Parti socialiste: Oui ou non? Pour ou contre? La base du PS décidera

Si plusieurs élu-e-s socialistes soutiennent déjà PV 2020, les membres du PSS auront le dernier mot!

En effet, l'assemblée des délégués du Parti socialiste suisse du 1^{er} avril, qui a obtenu le soutien à la réforme par 40 voix contre 9 et 17 abstentions, a décidé de soumettre la réforme Prévoyance vieillesse 2020 au vote des militants.

Comme à deux reprises par le passé (1919/1921 et 1995), le Parti socialiste fait donc appel à ses quelque 31 000 membres.

«Vote général du PS suisse du 29 avril 2017».



«Le vote général est un moyen permettant de consulter la base du PS et d'appliquer sa volonté... Cette approche nous permet de débattre consciencieusement, d'évaluer et de tirer un bilan global du 1^{er} et du second pilier au travers de cette réforme... Une chose reste certaine: le PS est la force politique en matière de sécurité sociale... Je voterai également OUI à cette réforme... Au final, Camarade, tu as le dernier mot...».

Christian Levrat, Président du Parti socialiste suisse, dans la brochure qui accompagne le bulletin de vote reçu ces jours par tous les membres.

Une brochure explicative bien claire détaille tous les points de la réforme et, comme pour les notices des votations fédérales, présente, de manière objective, des avis contraires.

En l'occurrence, le PS a donné la parole à deux femmes socialistes:

- **Contra:** Marine Docourt, cheffe du Groupe socialiste du Grand Conseil neuchâtelois contre la réforme, la jugeant inadmissible avec des arguments forts: «Les femmes sont sacrifiées alors que leurs retraites sont déjà 37% plus basses que celles des hommes... Est-il juste de charger encore la fac-

ture alors même que le Parlement refuse toute intervention concrète en matière d'égalité salariale? ... Les retraité-e-s actuel-le-s sont aussi laissé-e-s pour compte. Leur pouvoir d'achat diminue continuellement, entre hausses de primes maladie et loyer...».

- **Pro:** Christiane Brunner, ancienne présidente du PS Suisse défend le pour en trois points arguments:
 1. Lien structurel créé entre les 1^{er} et 2^e piliers.
 2. Augmentation des rentes AVS.
 3. Financement de l'AVS garanti suffisamment longtemps pour faire face à l'évolution démographique.⁸

Commentaire

Voter pour, voter contre?

La réforme «Prévoyance vieillesse 2020» a comme un petit air de «déjà vu».

En effet, lors de la «Modification de la loi sur l'asile» en juin 2016, nous étions déjà confrontés à un dilemme identique: une loi soutenue par un ministre socialiste (un ministre socialiste aujourd'hui) et combattue par l'UDC.

Une gauche divisée, comme à l'époque: comment savoir ce qui est juste ou faux; si on peut espérer mieux en refusant; si on doit se contenter de ce qui est offert.

Certes, 70 francs de plus par mois est une goutte d'eau comparée à la hausse demandée par AVSplus.

Certes, la hausse de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans est une déception.

Pourtant un refus populaire serait, selon certains, une porte ouverte à une retraite à 67 ans pour tous.

Au contraire, pour les référendaires, ce serait le dernier verrou qui cède, la droite ayant déjà préparé le projet d'élévation de l'âge de la retraite à 67 ans pour tous.

Il est difficile vraiment à l'heure actuelle de se projeter et d'avoir une opinion arrêtée.

Attendons déjà de voir ce que donnera le résultat de la votation de nos camarades et, à ce moment-là, nous nous rallierons à leur décision.

Ingrid Mattmann

Ingrid Mattmann

² indice mixte: pour information, le Conseil fédéral a décidé en janvier 2007 d'adapter les rentes AVS/AI à l'évolution économique. Ainsi en 2007 elles augmentent de 2,8%, soit passent de 1'075 francs à 1'105 francs. Depuis 2015, elles stagnent à 1'175 francs, le renchérissement négatif et la faible évolution des salaires ne justifiant pas une augmentation (NR)

³ <http://www.uss.ch/actuel/oui-a-pv-2020/>

⁴ Stéphane Montavon

⁵ Gauche Hebdo, Juliette Müller dans la rubrique suisse du 31 mars 2017

⁶ Extraits: Réforme AVS et LPP – Le compromis, c'est la solution du Conseil des Etats – 18.02.2017/Roger Nordmann.ch

⁷ Source: statistique de poche 2016, Office fédéral des assurances sociales

⁸ Vote général du PS Suisse du 29 avril 2017 – Réforme «Prévoyance vieillesse 2020» Explications concernant le vote.



Chronique des Jeannes



31^e Salon du livre de Genève: place aux femmes

Nous voici à la veille du 31^e Salon du livre et de la presse de Genève et de la 6^e version d'Isabelle Falconnier, qui en est la directrice depuis 2012. Grâce à elle, la place des femmes est devenue plus importante. Sur

les cinq expositions prévues, 2 sont dédiées aux femmes. Les éditions Zoé en consacrent une à Ella Maillart (1903-1997), parallèlement au livre qui sort enfin en français (la première version a paru en anglais en 1951): «Au pays des sherpas», enrichi de 65 photographies. La grande voyageuse mène une quête de sens au cœur de l'Asie. Ella Maillart est également célèbre pour ses exploits sportifs: elle fut la première femme cascadeuse du cinéma.

L'invité d'honneur est le Québec, qui a convié trente-trois femmes sur cinquante-neuf auteur-e-s. Au Pavillon des cultures arabes, pour la 4^e édition, les voix des femmes sont bien présentes: écrivaines, journalistes, blogueuses, résistantes, elles sont une vingtaine à s'exprimer. Elles revendiquent le droit d'exister dans l'espace public, que les religieux veulent leur interdire.

Sur la plupart des places, les

femmes sont presque à égalité avec les hommes parmi les auteur-e-s annoncé-e-s, ce qui est remarquable. Deux exceptions: la Philo (3 femmes sur 21) et la BD (8 femmes sur 34). Mais ceci est compensé par l'exposition «Héro(ïne)s» qu'a mise sur pied Jean-Christophe Deveney, de Lyon BD festival. Après avoir constaté que la très grande majorité des auteurs de BD sont des hommes, ainsi que les héros mis en scène, il a demandé à des auteur-e-s hommes et femmes de féminiser ces héros. Je me réjouis de découvrir cette exposition, mais le catalogue m'a déjà mis l'eau à la bouche. Tintin devient Tintine, Corto Maltese Coco, on passe à Lucky Lucy, Micheline Vaillant, Johanna et Pirlouite, Supermeuf, Thorgirl et Conass. Grâce à l'humour, les stéréotypes nous sautent aux yeux.

Une bonne cuvée, donc, qui comblera les féministes. Vous pouvez consulter le site «salondulivre.ch», qui vous donnera tous les détails.

Chacun-e trouvera ce qui l'intéresse dans cette 31^e version du Salon du livre et de la presse de Genève. Quant à moi, je vous attends à mon stand, les Editions des Sables, à l'intérieur du «Cercle», un grand rectangle blanc au fond à droite. Je fête les 30 ans de ma maison, avec neuf nouveautés, des stylos, des apéros. Et deux temps forts vendredi 28 à midi: table ronde sur l'édition de poésie, avec Samizdat, 25 ans, et Eliane Vernay, 40 ans (Scène suisse); dimanche 30 avril à 12h30 sur la scène du Cercle: présentation de l'Anthologie des Sables, réunissant 28 de mes auteur-e-s (par Anne C. Martin, accompagnée par le musicien Thierry Clerc), puis Wila/Ouila, une lecture bilingue des Ed. Samizdat et les poèmes d'Albert Py par Eliane Vernay.

Je me réjouis de vous accueillir.

LES JEANNES

Parole à Centre Gauche – PCS | Pour une chaire de médecine à Sion: on nous a parlé d'un Valais ambitieux, non ?

Le nouveau Conseil d'État va prendre ses fonctions et a déclaré vouloir travailler dans l'intérêt du Valais et de son futur. Certains de ses nouveaux membres ont déclaré à l'envi qu'ils voulaient créer un Valais fort, ambitieux et sûr de lui, prenant son destin en mains. Pourtant, il me semble que peu de projets concrets pour créer ce nouveau Valais ont été mis sur la table lors des divers débats, qui tournaient plus à la guerre d'ego qu'aux propositions de projets véritablement novateurs et intéressants pour notre canton. Un point m'a tout particulièrement marqué: le manque d'ambitions dans la formation. En effet, le Valais possède un excellent système de formation secondaire, mais n'offre quasi-

ment aucune possibilité de formation universitaire. Autrement dit, si l'on désire étudier autre chose que l'ingénierie, le tourisme, la gestion ou les diverses facettes du domaine social, l'on se retrouve face à l'obligation de quitter la région pour se former. Loin de moi l'idée de demander à ce que tou(te)s les étudiant(e)s valaisan(ne)s restent en Valais, mais il me semble aberrant qu'un canton possédant un des meilleurs systèmes de formation de Suisse ne propose presque aucune formation universitaire ou supérieure.

Pour y remédier, il existe une possibilité à explorer: le nouveau «campus santé» situé sur le futur site du nouvel hôpital de Sion. Ce projet vise à

réunir sur ledit site les HES en soins infirmiers et physiothérapie, actuellement sises à Gravelone et Loèche. Dès lors, pourquoi ne pas se poser la

Il me semble aberrant qu'un canton possédant un des meilleurs systèmes de formation de Suisse ne propose presque aucune formation universitaire ou supérieure.

question de l'ouverture d'une faculté de médecine sur ce site? Cela créerait de nouveaux emplois, attirerait des étudiants en Valais central et développerait positivement l'hôpital. De plus, cela pourrait être le point de départ

de nouvelles ambitions pour le canton avec en ligne de mire la possible première pierre d'une université valaisanne. Certes, le plus gros problème proviendra certainement du financement de cette faculté, mais au vu du manque de médecins actuellement, pourquoi ne pas imaginer obtenir un financement fédéral? La pénurie se fait sentir partout en Suisse et de nouvelles places de formation ne seraient clairement pas de trop.

Alors, cher Conseil d'État, serez-vous véritablement ambitieux?

Marc Saudan
Jeunes CG-PCS



CONCOURS

Solution au concours du numéro 91 du 7 avril 2017: la photo représentait le Grand Chavalard (pris depuis le chemin qui mène de Riddes à Iséables)

Nous avons reçu 6 réponses exactes. Le sort a désigné comme gagnant: *M. Stéphane Coudray* qui recevra un bon pour un restaurant de la région.

Aujourd'hui, une **CHARADE**:

Élections présidentielles françaises:

- Mon premier est un rapport mathématique
- Mon second est une conjonction de coordination
- Mon troisième est un prénom porté par un ancien président français
- Quatre noms de candidats 2017 se terminent par mon quatrième
- Mon tout est un slogan lié aux élections!

Les réponses doivent nous parvenir au plus tard le **vendredi 28 avril 2017** par courrier électronique à l'adresse: redaction@lepeuplevs.ch, par voie postale à Pierre Nicolet - Rue du Milieu 1 - 1908 Riddes ou par SMS au 079 437 42 02.



MÉMENTO 2017

>> 21 avril <<

SION | MAISON DU PEUPLE | 18 H 30

Apéro conférence sur la Prévoyance vieillesse 2020
Organisé par les JSVR

>> 1^{er} mai <<

SION | PLACE DES TANNERIES | 17 H 00

Fête du travail

>> 10 mai <<

CHALAIS | CAFÉ DU TÉLÉPHÉRIQUE | 20 H 00

Rencontre avec la population

>> 20 mai <<

MARTIGNY | RESTAURANT « LE SEIZE » DE L'ARPI |

HEURE À PRÉCISER

Souper de soutien du PSVR

LA POSTE

JAA CH-1950 Sion 1

le peuple.**vs**

Société Immobilière Rue de Conthey N°2 S.A., Sion

CONVOCATION

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

vendredi 12 mai à 19h00
à La Grande Maison Savièse-Chandolin

L'ordre du jour est le suivant:

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
3. Rapport administratif
4. Comptes de l'exercice 2016
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Décharge aux organes de la société
8. Divers

Les comptes de l'exercice 2016 ainsi que le rapport de contrôle sont mis à la disposition des actionnaires au secrétariat du PSVR - rue de Conthey 2 à Sion, les lundis et jeudis de 10 h à 15 h.

Sion, le 16 mars 2016
Le Conseil d'administration